

## SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2022

### AVIS N° 2022/129/ VERKOR / 5

### PROJET D'USINE DE BATTERIES LITHIUM-ION VERKOR A DUNKERQUE (59)

La Commission nationale du débat public,

- Vu le code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment le I de l'article L.121-8 et l'article L.121-9 ;
- vu sa décision N°2021/154/VERKOR/1 du 1<sup>er</sup> décembre 2021, décidant une concertation préalable selon l'article L.121-9 du code de l'environnement,
- vu le bilan des garants de la concertation préalable sur le projet d'usine de batteries lithium-ion VERKOR en date du 20 août 2022,
- vu le rapport de réponse des maîtres d'ouvrage au bilan des garants d'octobre 2022,

après en avoir délibéré et conformément aux enseignements de la concertation préalable,

#### CONSTATE QUE :

la réponse publiée par les maîtres d'ouvrage au bilan de la concertation préalable répond globalement à l'ensemble des questions, arguments et contributions soulevés par le public et aux demandes et recommandations formulées par les garants.

#### RECOMMANDE QUE :

la société Verkor partage le contenu du code d'éthique sur les conditions d'extraction des matières premières,

la société Verkor organise une présentation et des temps d'échange sur les perspectives de doublement de sa capacité de production d'ici 2028, en plus des éléments qui figureraient sur le site de la concertation,

la diffusion de l'information ne se limite pas simplement au site de la concertation, mais soit relayée par divers supports de communication de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), du Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) et des communes du périmètre, notamment rapproché, et complétée par une signalétique sur les lieux du projet,

un évènement public soit organisé sur l'état d'avancement de l'étude d'impact et de danger,

la société Verkor présente et échange avec le public sur les nouvelles infrastructures de desserte ainsi que sur les liaisons douces desservant le site portées par le GPMD et fasse le lien avec la récente adoption du PLUi-Habitat et Déplacement,

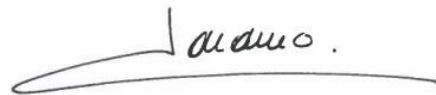
la société Verkor explicite le contenu de sa charte ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) et présente les avancées du partenariat sur l'emploi et la formation,

la société Verkor présente, lors du prochain comité technique, le dispositif de concertation prévu jusqu'à l'enquête publique et fasse évoluer la composition de ce comité, afin d'y intégrer une ou plusieurs associations environnementales,

la société Verkor mette en ligne les procès-verbaux du Secrétariat permanent pour les problèmes de pollution industrielle (SPPPI) de la Côte d'Opale Flandres et/ou présente les principales conclusions de ses réunions présentes et futures.

RTE fasse une présentation et échange avec le public au sujet des dernières solutions envisagées pour le raccordement électrique de l'usine.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jouanno.', with a long horizontal flourish underneath.

Chantal JOUANNO